

Washington impose des droits anti-dumping sur les tomates mexicaines

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils imposaient des droits anti-dumping sur les tomates mexicaines, une mesure susceptible de renforcer les tensions entre les deux pays qui n'ont toujours pas ratifié le traité de libre-échange trilatéral nord-américain.

Cette mesure résulte de l'abrogation d'un accord passé entre les deux pays en 2013, qui suspendait une enquête sur du dumping présumé sur les tomates mexicaines, a expliqué le département du Commerce américain dans un communiqué.

Cette investigation avait été lancée en 1996, a-t-il ajouté. Mais un compromis avait alors été trouvé.

"Le département du Commerce demeure engagé à s'assurer que les industriels américains sont protégés contre des pratiques commerciales injustes", a déclaré le secrétaire au Commerce Wilbur Ross, cité dans le communiqué.

"Nous restons optimistes sur le fait qu'il y aura une solution négociée", a-t-il toutefois tempéré.

En attendant de trouver un éventuel nouvel accord, les Etats-Unis vont collecter des droits anti-dumping de 17,5%.

"De nombreux producteurs de petite taille ou de taille moyenne ne pourront pas supporter ces coûts importants", a déploré le ministère de l'économie mexicain dans un communiqué, soulignant sa "déception et inquiétude".

De son côté, la fédération mexicaine des producteurs de tomates a assuré qu'il n'y avait pas de dumping.



Le président américain Donald Trump avait indiqué en mars que les deux parties avaient échoué à s'accorder sur ce dossier, laissant entendre que des droits anti-dumping allaient être imposés.

Chaque année, le Mexique exporte pour environ deux milliards de dollars de tomates vers les Etats-Unis. Le consommateur pourrait subir de son côté une hausse des prix, a indiqué à l'AFP le vice-président de la Fédération Manuel Antonio.

Ce regain de tension intervient alors que Washington, Mexico et Ottawa n'ont toujours pas ratifié leur accord de libre-échange (AEUMC).

Aux Etats-Unis, la ratification se heurte à l'opposition de certains républicains qui exigent la levée de droits de douane sur l'acier et l'aluminium comme préalable à tout feu vert.

Le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, avait appelé le 30 avril les Etats-Unis à ratifier le texte après l'approbation par le Mexique d'une réforme du travail exigée par ses partenaires.

Cet accord doit remplacer l'Aléna en vigueur depuis 1994 qui a conduit de nombreuses sociétés américaines à délocaliser leur production vers le Mexique où la main d'oeuvre est moins chère.

Liens articles :

<https://www.france24.com/fr/20190508-washington-impose-droits-anti-dumping-tomates-mexicaines>

<https://www.reuters.com/article/us-usa-tomatoes-mexico/us-to-impose-tariffs-on-mexican-tomatoes-as-new-pact-remains-elusive-idUSKCN1SD07W>

